

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 20 septembre 1994

La séance est ouverte à 10 heures.

\_\_\_\_\_

Prière

\_\_\_\_\_

### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

#### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

**M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, j'aimerais soumettre une motion au consentement unanime de la Chambre.

Elle a trait au 28<sup>e</sup> rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre. Celui-ci a été adopté hier à la Chambre, mais il semble que ce soit difficile pour la Direction des comités de faire en sorte que le rapport entre en vigueur à compter d'aujourd'hui. On préférerait que l'entrée en vigueur de ce rapport, qui porte sur l'attribution des salles pour les comités, soit reportée au 3 octobre.

En conséquence, je propose:

Que le Système d'attribution des salles de comité tel que contenu dans le 28<sup>e</sup> rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre et adopté par la Chambre le lundi 19 septembre 1994, soit mis en vigueur le lundi 3 octobre 1994.

Je pense que cette motion sera adoptée à l'unanimité.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

### PÉTITIONS

#### LES DROITS DE LA PERSONNE

**M. Janko Peric (Cambridge):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer une pétition signée par environ 75 des électeurs de ma circonscription, Cambridge.

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de ne faire aucune modification au Code des droits de la personne, à la Loi canadienne sur les droits de la personne ou à la Charte des droits et libertés, qui tende à approuver les relations entre personnes de même sexe ou l'homosexualité.

**M. Lee Morrison (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia):** Monsieur le Président, j'ai ici deux pétitions présentées par mes électeurs des districts de Burstall et Maple Creek. Les deux pétitions sont très semblables. Je n'en lirai donc qu'une seule.

Attendu que l'article 241 du Code criminel du Canada établit qu'«est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de quatorze ans quiconque, selon le cas, conseille à une personne de se donner la mort ou aide ou encourage quelqu'un à se donner la mort, que le suicide s'ensuive ou non»; attendu que la Cour suprême du Canada a récemment confirmé l'application de l'article 241 du Code criminel du Canada dans l'affaire Rodriguez, reconnaissant ainsi que cet article visait à protéger tous les êtres humains, y compris les personnes handicapées, les malades en phase terminale, les personnes déprimées, les malades chroniques et les personnes âgées; attendu que l'abrogation ou la modification de l'article 241 mettrait un terme à cette protection; vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de ne pas révoquer ou modifier l'article 241 du Code criminel du Canada et de respecter la décision rendue par la Cour suprême du Canada le 30 septembre 1993 qui rejette la légalisation du suicide assisté ou de l'euthanasie.

J'approuve l'objet de ces pétitions.

• (1005)

**M. David Chatters (Athabasca):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter quatre pétitions provenant de divers districts de ma circonscription. Elles sont toutes semblables.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de n'apporter au Code des droits de la personne, à la Loi canadienne sur les droits de la personne ou à la Charte canadienne des droits de la personne aucune modification qui tendrait à indiquer que la société approuve les relations entre personnes de même sexe ou l'homosexualité, et de ne pas modifier le Code des droits de la personne afin d'inclure l'expression non définie «orientation sexuelle» dans la liste des motifs prohibitifs de discrimination.

Je suis d'accord avec les pétitionnaires et c'est pour les appuyer que j'aimerais présenter ces pétitions.

#### LA PROTECTION DES TÉMOINS

**M. Tom Wappel (Scarborough—Ouest):** Monsieur le Président, j'ai trois pétitions ce matin.

La première comporte 1 018 signatures recueillies à travers le pays et porte sur la question de la protection des témoins. Cela vient simplement s'ajouter aux milliers et milliers de signatures recueillies pour des pétitions que j'ai déjà présentées au cours de